

## **COMMISSION ENFANCE EDUCATION PERISCOLAIRE**

Compte-rendu de la réunion du lundi 29 novembre 2021 à 17h  
Visioconférence Teams®

### **ORDRE DU JOUR**

1. **Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education Périscolaire du 9 novembre 2021.**

### **Pôle Education**

2. **Convention de partenariat dans le cadre de la scolarisation des enfants de maternelle et élémentaire entre la ville de Metz et la Ville de Pouilly.**
3. **Animation de la pause méridienne « Dispositif Entr'Act ».**
4. **Adoption du Projet Educatif de Territoire et du Plan Mercredi 2021 – 2024.**

- 
- **Etaient présent(e)s, sous la présidence de** : Mme Anne STEMART, Adjointe au Maire,
  - Mme Caroline AUDOUY, Adjointe au Maire, membre titulaire,
  - Mme Isabelle LUX, Adjointe au Maire, membre titulaire,
  - M. Xavier BOUVET, Conseiller Municipal, membre titulaire,
  - Mme Charlotte PICARD, Conseillère Municipale, membre suppléante.

### **Etaient excusé(e)s, absent(e)s :**

- M. Khalifé KHALIFE, Adjoint au Maire, membre titulaire,
- Mme Nathalie COLIN-OESTERLE, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- Mme Hanifa GUERMITI, Conseillère Municipale, membre titulaire,
- M. Marc SCIAMANNA, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Guy REISS, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Henri MALASSÉ, Conseiller Municipal, membre suppléant,
- M. Patrick THIL, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Ferit BURHAN, Adjoint au Maire, membre suppléant,
- M. Denis MARCHETTI, Conseiller municipal, membre suppléant.

### **Etaient également présents :**

- Mr Stéphane ANTOINE, Directeur du Pôle Education par intérim,
- Mme Nathalie MAGAR, Cheffe du service Temps Périscolaires.

Madame STEMART, Présidente, ouvre la séance, à 17h10.

**1. Approbation du compte-rendu de la commission Enfance Education Périscolaire du 9 novembre 2021.**

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire*

**Pôle Education**

**2. Convention de partenariat dans le cadre de la scolarisation des enfants de maternelle et élémentaire entre la ville de Metz et la Ville de Pouilly.**

Dans le cadre de son partenariat avec des communes limitrophes, la Ville de Pouilly, commune membre de l'Eurométropole de Metz, et la Ville de Metz souhaitent contractualiser cette entente pour la scolarisation des enfants des nouvelles familles de Pouilly dans des écoles de la Ville de Metz, sur le quartier de Metz-Magny.

Cet accueil permettra d'assurer une cohérence géographique et de rapprocher les enfants des deux communes, ces derniers rejoignant à l'issue de leur scolarité dans le 1<sup>er</sup> degré le collège Paul Verlaine de Magny.

La Ville de Metz possède déjà ce même type de partenariat conventionné avec les communes de WOIPPY et de Montigny-lès-Metz.

Il est précisé que les enfants de Pouilly, actuellement scolarisés dans l'école de Fleury, pourront y terminer leur scolarité. De la même façon, dans le cas de fratries, la scolarisation d'enfants de Pouilly vers Fleury reste possible également, comme le précise le code de l'Education.

Dans le cadre de cette convention, les élèves de Pouilly, scolarisés à Metz, pourront bénéficier des tarifications des dispositifs périscolaires au Quotient Familial, comme les messins.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire*

- - - - -

**3. Animation de la pause méridienne « Dispositif Entr'Act ».**

Madame Caroline AUDOUY indique que la Ville de Metz soutient des projets éducatifs présentés par des partenaires associatifs dans le but d'enrichir la pause méridienne. Cette démarche s'inscrit dans le cadre du Projet Educatif de Territoire (PEdT).

Compte-tenu du contexte sanitaire, ce dispositif n'a pas pu être proposé depuis le début de l'année 2020. Il est proposé de reprendre cette action, dès janvier 2022 jusqu'à juin 2022.

Il est précisé que, si le protocole sanitaire en vigueur venait à être porté au niveau supérieur (orange), les sessions d'Entr'Act concernées sur cette période devraient être annulées.

Mme Charlotte PICARD s'interroge sur la communication qui est réalisée à destination des familles sur ces actions. Par ailleurs, « quelles sont les conditions d'inscriptions qui restent obscures et peut-être proposées aux mêmes élèves très actifs laissant de côté certains profils plus discrets et réservés. »

Au niveau de la communication, des informations régulières seront mises via l'Espace Famille du Pôle Education.

Pour ce qui est des inscriptions, les Chargés d'Animation, sur la pause méridienne, seront en charge d'articuler et de coordonner les appels aux enfants intéressés, volontaires et permettre une égalité de traitement à tous.

Il est enfin à noter que le libre de choix des enfants doit être respecté, comme par exemple, celui de ne « rien faire » ou de se reposer sur ce temps méridien.

*Avis favorable de la Commission Enfance Education Périscolaire*

- - - - -

M. Xavier BOUVET s'excuse et doit quitter la réunion.

- - - - -

#### **4. Adoption du Projet Educatif de Territoire et du Plan Mercredi 2021 – 2024.**

Le Projet Educatif de Territoire (PEdT) définit un cadre partenarial réunissant tous les acteurs du monde de l'Education d'un territoire, la Ville de Metz dans notre cas. Ce cadre doit assurer la complémentarité des actions et la continuité entre les différents scolaires, périscolaires et extra-scolaires. L'objectif est d'amener une cohérence sur l'ensemble des temps de l'enfant.

Le PEdT 2018-2021 est arrivé à son terme et le contexte sanitaire complexe vécu depuis mars 2020 n'a malheureusement pas favorisé toutes les rencontres, réunions et échanges préalable à la réécriture du PEdT 2021-2024 et de son Plan Mercredi.

Toutefois, la Ville de Metz a réalisé des questionnaires à destination des enfants et des adultes afin de réaliser un bilan de la période passée. Les résultats ont été rendus et analysés lors de la réunion du mois de novembre 2021.

De nombreux partenaires et acteurs de vie éducative : parents, élus, enseignants, associations locales, agents de la Ville ont, à cette occasion, pu travailler ensemble sur les quatre axes suivants :

- Culture et Citoyenneté,
- Développement Durable et Environnement,
- Ecole Inclusive et Lutte contre les Discriminations,
- Santé et Bien-Etre des enfants.

A cela s'est ajouté un groupe de travail sur la communication au sens large, sujet important relevé par de nombreux acteurs.

L'ensemble des rendus se trouvent en annexes au projet de délibération.

Mme Charlotte PICARD indique que « pour le précédent PEdT de nombreux ateliers thématiques ont été organisés contrairement à cette année. Comment a donc été construit ce projet en 2021 ? »

Mme Charlotte PICARD indique qu'elle n'a pas pu prendre connaissance de l'ensemble des documents annexes et s'abstiendra donc.

Comme indiqué auparavant, le contexte sanitaire a et continue malheureusement à considérablement dégrader les conditions d'organisation de réunion qui plus est avec des ateliers de travail et d'échanges.

Il a donc été décidé d'évaluer le PEdT en tenant compte des avis des acteurs et des enfants en proposant un questionnaire papier à plus de 500 enfants et un questionnaire numérique aux adultes.

La réunion bilan avec des ateliers de travail a finalement pu avoir lieu en novembre et à permis à près de 60 acteurs du temps de l'enfant de travailler et d'échanger ensemble. Des réunions de suivi et de travail s'organiseront chaque année de ce nouveau PEdT.

- - - - -

L'ordre du jour étant épuisé, Madame STEMART lève la séance à 17h45.

*La Présidente de la Commission  
Adjointe au Maire*

*Anne STEMART*